

Jeudi 5 juillet 2018

Accès aux soins pendant la période estivale : ayez les bons réflexes !

En période estivale, la Bretagne connaît une augmentation sensible de sa population. Afin d'anticiper les besoins de soins majorés l'été notamment sur les zones littorales, l'ARS Bretagne a réuni les établissements de santé bretons pour organiser la prise en charge des urgences vitales.

L'ensemble des équipes hospitalières, notamment celles des urgences, seront mobilisées pour assurer une prise en charge de qualité des soins urgents. Au regard des contraintes liées à la démographie médicale, des organisations adaptées pourront être mises en œuvre.

Dans ce contexte, afin de recentrer les venues aux urgences sur le besoin réel d'un soin urgent nécessitant un plateau technique, l'ARS Bretagne tient à rappeler à la population quelques conseils simples pour toutes demandes de consultation de médecine générale.



ACCÈS AUX SOINS NON URGENTS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE : LES CONSEILS DE L'ARS BRETAGNE



Contacter en priorité votre médecin traitant

en semaine de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Ne vous rendez pas directement aux urgences

Lorsque les cabinets médicaux sont fermés le week end

à partir du samedi 12h jusqu'au lundi 8h **et la nuit** de 20h à 8h

Faites le 15 ! Les patients selon leur état de santé :

- recevront des conseils médicaux
- seront informés du lieu où consulter un médecin de garde
- recevront la visite d'un médecin de garde
- pourront être pris en charge à l'hôpital si nécessaire



Pour les villes de **Rennes, Saint-Malo, Brest, Quimper, Vannes et Lorient**, SOS médecins peut également être appelé au **3624**